

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

QU' Au cours de l'année civile 2024, les séances du conseil municipal se tiendront à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 45, rue Bédard, à Boischatel aux dates suivantes à moins d'une décision à l'effet du contraire :

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	15 janvier 2024	20 h
Lundi	5 février 2024	20 h
Lundi	4 mars 2024	20 h
Lundi	8 avril 2024	20 h
Lundi	6 mai 2024	20 h
Lundi	3 juin 2024	20 h
Mardi	2 juillet 2024	20 h
Lundi	19 août 2024	20 h
Lundi	9 septembre 2024	20 h
Lundi	7 octobre 2024	20 h
Lundi	4 novembre 2024	20 h
Lundi	2 décembre 2024	20 h

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 5 DÉCEMBRE 2023



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et midi, le 5^e jour du mois de décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 5^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint